



3^{ème} SESSION DE L'INSTANCE PERMANENT DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE

MODALITÉS DE PARTICIPATION*

La session aura lieu du 16 au 19 avril 2024 à Genève (Suisse). Afin d'accéder aux locaux de l'ONU, **tous les participants sont tenus de s'inscrire sur [Indico](#) avant le vendredi 5 avril 2024 à 23h59, heure de Genève**. L'accès aux locaux de l'ONU ne sera accordé qu'après l'approbation de l'inscription et la réception d'un badge numérique.

LIEU ET RÉUNIONS

La session aura lieu dans la **salle XX (bâtiment E) du Palais des Nations**. Les participants pourront **s'asseoir librement** dans la salle de conférence. Les participants ayant un handicap ou un problème de santé chronique qui pourraient avoir besoin d'une assistance pour participer à la session sont priés de l'indiquer dans le formulaire [indico](#) ou de prendre contact dès que possible avec le Secrétariat à l'adresse pfpad@un.org afin de prendre les dispositions nécessaires.

Toutes les réunions commenceront et se termineront ponctuellement à l'heure indiquée dans le [projet de programme](#). Chaque réunion thématique sera composée d'une table ronde animée par un membre de l'Instance permanente, suivie d'une discussion interactive. À la fin de chaque réunion, le modérateur résumera la discussion et invitera les panélistes à répondre aux questions.

LISTE DES ORATEURS

Le temps de parole sera de 2 minutes pour tous les participants, y compris les membres de l'Instance permanente, les membres des mécanismes des Nations unies, les États membres, les agences, fonds et programmes des Nations unies, la société civile, les universitaires et les autres parties prenantes.

Les États membres recevront un lien les invitant à s'inscrire sur une liste d'orateurs en ligne. La participation d'un dignitaire doit être annoncée dans le formulaire d'inscription ou par courriel à pfpad@un.org avant le début de la session.

* Traduction non officielle



Les autres participants, y compris les agences, fonds et programmes des Nations unies, la société civile, les universitaires et les autres parties prenantes, recevront un lien les invitant à s'inscrire sur une liste d'orateurs en ligne deux semaines avant la session - **sous réserve de l'enregistrement et de l'approbation d'Indico**. Veuillez noter que l'inscription de la société civile et des autres parties prenantes sera également possible dans la salle, au comptoir de la liste des orateurs. Toutefois, afin de faciliter l'établissement de la liste des orateurs pour le modérateur, la priorité sera donnée aux personnes inscrites à l'aide du formulaire d'inscription en ligne.

Veuillez noter que **l'inscription en ligne à la liste des orateurs est ouverte jusqu'au lundi 8 d'avril 2024 pour tous les participants.**

Les déclarations conjointes sont encouragées afin de faciliter la participation d'un plus grand nombre de participants. Si vous faites une telle déclaration, veuillez l'indiquer dans le formulaire d'inscription en ligne que vous recevrez. Veuillez également indiquer la liste des organisations au nom desquelles vous prendrez la parole.

DÉCLARATIONS

Afin de faciliter le travail des interprètes et de rendre compte avec précision des recommandations formulées par les intervenants, ces derniers **sont vivement encouragés à envoyer la transcription de leurs interventions à l'adresse pfpad@un.org**. Les déclarations doivent être rédigées dans un **document Word** et indiquer clairement le **nom de l'organisation qui les soumet, ainsi que le thème du panel auquel elles se rapportent**. Toutes les contributions seront publiées sur la page web de l'Instance Permanente, sauf indication contraire.

L'interprétation sera disponible pour toutes les séances plénières de la session dans les six langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) et en portugais. Les interventions peuvent être faites dans n'importe laquelle de ces langues.

Tous les participants sont encouragés à contribuer à l'Instance Permanente dans un esprit de dialogue constructif et multipartite, en se concentrant sur le thème de la discussion, et sont vivement encouragés à inclure des recommandations concrètes dans leurs déclarations.

Les modérateurs de la session feront preuve de discernement dans la gestion des interventions de l'auditoire afin de permettre aux différentes parties prenantes de participer au dialogue et de garantir un débat équilibré.

Toutes les séances plénières seront retransmises et archivées sur la [Web TV des Nations Unies](https://www.un.org/fr/web-tv). Vous pouvez également écouter les débats en direct sur <https://www.ungeneva.org/en/meetings-events/official-meetings/follow-meetings>.